

Séance du : 26 septembre 2016

n° 46/2016

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 15 septembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Nicole DURY, Marie-Françoise GAUBERT, Catherine PUIG, Sandrine VALETTE.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Jean-Claude de BORTOLI, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Michel DUTECH, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Jean-Claude LANDET, Marc MENGAUD, Jean-François PAGES, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

A. BOUSQUET à P. MONOD, P. FRAISSE à N. CALMET, J.L. GOUXETTE à A. ITIER, R. LIGNERES à M.C. GAROFALO, P. MAUGARD à J.P. FLUMIAN, A. de PRADIER D'AGRAIN à A. MAMY, J.P. QUAGLIERI à N. NACCACHE, B. STUDER à J.P. POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 33

Délégués suppléants :

Mme Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE.

Mrs Jean-Pierre FLUMIAN, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET.

Excusés :

Mme Josiane RANCINANGUE.

Mrs Frédéric CASTELLE, Etienne CRESPIY, Pierre IZARD, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Marc SIE, André VIOLA.

Objet : Location d'un module temporaire supplémentaire

Vu la délibération du 02 mars 2009 actant l'achat d'une maison à usage de locaux administratifs située au seuil de Naurouze, commune de Montferrand (11),

Vu la délibération n°27/2014 du 21 octobre 2014 concernant le lancement du marché des travaux d'aménagement des locaux administratifs,

Vu le dossier n° PC 011 243 15 D004 ayant fait une demande de permis déposée en mairie en date du 1^{er} juillet 2015,

Vu l'avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France en date du 23 juillet 2015,

Vu l'avis favorable de la commission incendie et panique en date du 11 août 2015,

Vu l'avis favorable de la sous-commission départementale d'accessibilité en date du 13 octobre 2015,

Vu l'avis favorable du pôle de compétence « Canal du Midi » en date du 19 novembre 2015,

Vu l'arrêté de Mr le Maire de Montferrand en date du 23 novembre 2015 autorisant le permis de construire,

Vu la délibération n° 04/2016 du 1^{er} février 2016 portant modification du permis de construire,

Vu la délibération n° 30/2016 du 27 juin 2016 de prolongation de la location du module temporaire actuellement en place,

Vu les délibérations n° 32/2016 et 33/2016 du 27 juin 2016 portant recrutements de Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi pour les postes d'assistant en Urbanisme et d'Assistant en communication,

Vu l'évolution des effectifs techniques de la structure,

Monsieur le Président propose à l'assemblée pour le bon fonctionnement des services la location d'un module temporaire supplémentaire durant la durée des travaux d'aménagement du siège administratif.

**Le Comité Syndical, Ouï l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :**

- 1°) – **d'approuver** la proposition de location du module temporaire supplémentaire,
- 2°) – **d'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout acte et à procéder à toute formalité pour la mise en œuvre de la présente délibération, et pour permettre à l'équipe technique de bénéficier de conditions de travail favorables pendant la durée des travaux.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 26 septembre 2016

Le Président

Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr